



Soutien technique 2007

Rapport d'activités
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
Septembre 2007



Agente de liaison
Mathilde Morin

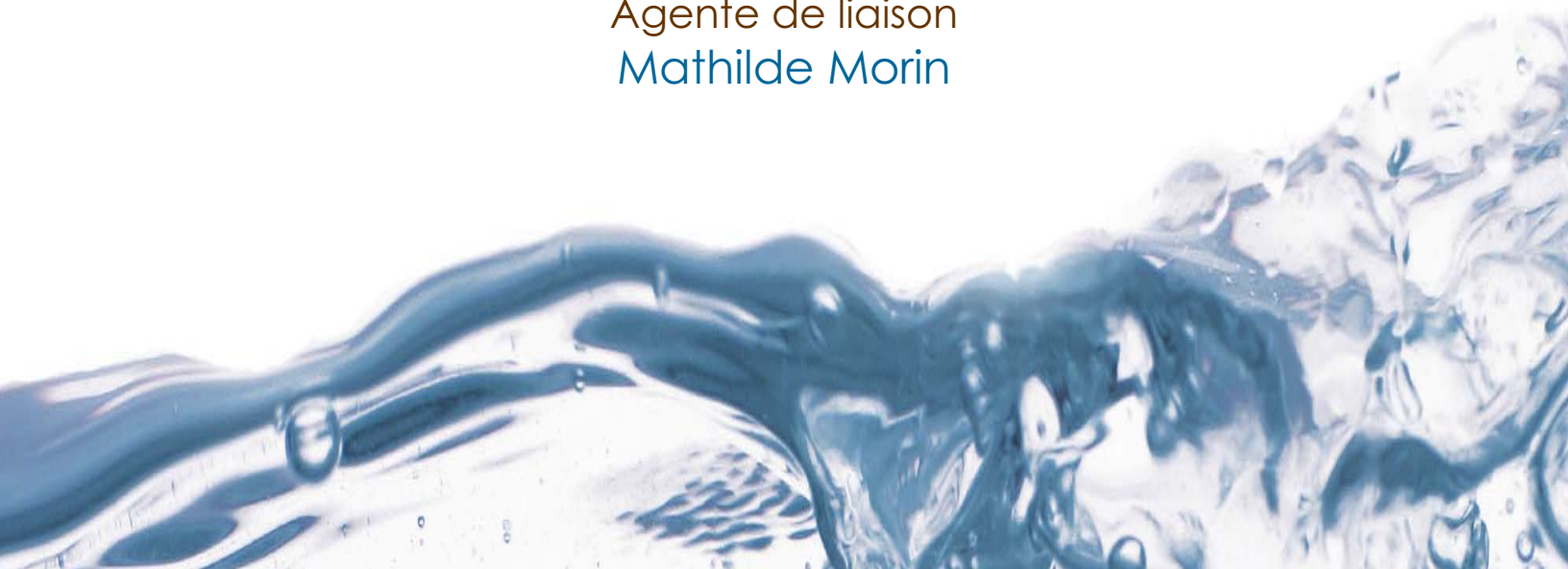


Table des matières

Partie I : Introduction.....	2
Partie II : Plan d'action et ajustements	
1. Plan d'action et modifications.....	4
Partie III : Ville ou municipalité participante.....	8
1. Implication environnementale.....	9
2. Les intervenants et personnes clés du milieu.....	9
Partie IV : Associations participantes	
1. Lac du Corbeau.....	11
2. Lac du Serpent.....	12
3. Lac de l'Aigle.....	13
Partie V : Rapport d'activités et résultats atteints.....	15
1. Contexte de mise en œuvre du programme.....	15
2. Tableau des résultats.....	15
Partie VI : Conclusion et recommandations.....	19
Annexes :	
1. Annexe 1 : Rapport d'activités CUMULATIF.....	22
2. Annexe 2 : Description des activités réalisées.....	25
3. Annexe 3 : Analyse.....	26

Partie I : Introduction

La région des Laurentides compte plus de 7000 lacs, lesquels constituent une ressource clé pour le développement socio-économique de la région. Cependant, plusieurs de ces lacs subissent des stress qui exercent une pression importante sur ces milieux naturels fragiles et affectent leur état de santé. Leur dégradation peut avoir des effets sur la santé publique, le dynamisme économique et la qualité globale de l'environnement. Les nombreuses fleurs d'eau de cyanobactéries mettent en évidence qu'**il est urgent d'agir**. À elles seules, les municipalités de Labelle et d'Amherst comptent environ 50 et 70 lacs respectivement dont certains sont très prisés en termes de villégiature.

Afin de suivre l'état de santé des lacs de la région, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a mis sur pied un programme novateur qui génère des résultats tangibles : **Bleu Laurentides**. Ce programme unique au Québec offre des outils techniques et pratiques, de la formation et de l'accompagnement.

Plus particulièrement, le projet Bleu Laurentides vise à susciter un **changement de comportement** significatif chez les usagers en plus d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser **l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire des lacs** dans une approche de **gestion par bassin versant**. Bleu Laurentides contribue à développer des **partenariats** entre le milieu municipal et le milieu associatif. Le projet Bleu Laurentides a plusieurs outils à offrir dont :

1. Un soutien technique personnalisé. En collaboration avec la municipalité et les associations de lacs, le CRE Laurentides offre un service d'accompagnement pendant la saison estivale. Un agent de liaison est disponible sur place, tous les jours. En concertation avec le milieu, il participe à l'élaboration d'un plan d'action, voit à sa mise en œuvre et propose des recommandations à la municipalité et aux riverains.

2. Une Trousse des lacs. La Trousse résume l'ABC et le savoir-faire pour suivre la santé d'un lac. Cet outil pédagogique essentiel comprend les trois sections suivants: 1) des fiches théoriques expliquant les concepts de base pour mieux comprendre les lacs; 2) un carnet de santé qui permet de regrouper et d'archiver de façon claire l'information existante sur les lacs; 3) des protocoles de caractérisation de la rive, du littoral et de la qualité de l'eau qui permettent de faire le suivi de l'évolution des lacs et de dépister certains problèmes.

3. Des formations adaptées aux besoins. Afin d'assurer une meilleure autonomie des municipalités et des associations de lacs à moyen et à long terme, le CRE

Laurentides donne plusieurs formations qui sont un excellent complément à la Trousse des lacs. En plus d'enseigner les rudiments des différents protocoles de caractérisation, des formations à la carte sont offertes au besoin.

Au terme du mandat de 16 semaines de l'agent de liaison, un énorme travail de sensibilisation aura été fait au sein des citoyens de la municipalité, et les riverains des lacs ciblés auront alors en mains tous les outils et les connaissances nécessaires au suivi de la santé de leur lac.

Puisque de plus en plus de lacs dans la MRC Antoine-Labelle présentent des signes de dégradation, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a décidé de participer au programme Bleu Laurentides cette année. Trois des nombreux lacs situés son territoire ont été choisis pour le programme, soit les lacs du Corbeau, du Serpent et de l'Aigle.

Partie II : Plan d'action et ajustements

Au niveau des objectifs spécifiques du plan d'action qui avait été élaboré au départ pour la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, certains aspects ont été modifiés en cours de route. Ces modifications concernent dans une large proportion le temps accordé à chaque objectif. Nous avons réalisé que certains objectifs nécessitaient plus de temps que prévu, et d'autres moins.

*Les commentaires et modifications apportées au cours de l'été sont identifiés en orange et italique.

Plan d'action pour la municipalité de Notre-Dame-du-Laus Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives. Les lacs suivants sont priorisés : lac du Corbeau, lac Serpent et lac de l'Aigle.

Activités prévues :

- a. Faire des visites personnalisées des riverains des lacs ayant des problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives afin de répondre à leurs interrogations d'ordre environnemental et de les informer des mesures possibles à prendre pour améliorer la situation.
La visite de toutes les résidences a été faite avec l'inspecteur municipal Robert Vincent. Une brève évaluation de chaque rive a été faite, avec recommandations, remise de documentation et réponse aux questions.
- b. Réaliser des séances d'information et des ateliers de formation portant sur les saines pratiques d'aménagement des rives avec les différentes associations de lacs de la municipalité et auprès des citoyens de la municipalité (possibilité d'inviter un conférencier à l'hôtel de ville par exemple).
Deux ont été réalisées, l'une pour le lac Cobeau (7 juillet) et l'autre pour les lacs Serpent et de l'Aigle (14 juillet). Également, une journée Atelier de revégétalisation de berges avec l'entreprise Floraberge a été organisée.
- c. Distribution de dépliants, par exemple « Eausez savoir Eausez Agir »
Fait lors des séances d'information et des tournées de porte-à-porte.
- d. Écrire ou publier des articles de sensibilisation.
Un article rédigé pour le journal Le Médium, mais qui paraîtra au printemps prochain.

Livrables :

- Compte rendu des activités.

Temps prévu : 25 jours *(33 jours)*

2. Caractériser certains secteurs sensibles des lacs avec l'aide des riverains. Cette activité permettra d'utiliser les protocoles de caractérisation vulgarisés élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

Activités prévues :

- Caractériser (avec l'aide des riverains et des membres des associations de lacs) le substrat de la zone littorale, l'occupation de la bande riveraine, les communautés de plantes aquatiques et le périphyton de la zone littorale. *Seul le protocole de caractérisation de la bande riveraine a été effectué.*
- Former les membres d'associations participantes au Soutien technique pour qu'ils utilisent adéquatement la Trousse des lacs en tant qu'outil de suivi de la santé des lacs.
Fait avec des riverains des lacs du Serpent et de l'Aigle.
- Présenter le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs) du MDDEP. Les données du RSV-lacs complètent celles issues de la caractérisation communautaire.
Fait lors des séances d'informations, et une feuille avec les détails remise à chaque association.

Livrable :

- Fiche résumé de l'état de santé des lacs. *En construction au cours des années avec les caractérisations et le carnet de santé fait par les associations.*
- Plan de caractérisation pour les années à venir.

Temps prévu : 15 jours *(5 jours)*

3. Favoriser la communication entre les associations de riverains des trois lacs (et possiblement des autres associations de lacs de la municipalité) afin de promouvoir la création d'un possible regroupement d'associations.

Activités prévues :

- Réseautage, favoriser les relations avec les associations existantes ;
- Sensibilisation pour tenter de recruter de nouveaux membres au sein des trois associations de riverains. *Fait lors des tournées de porte-à-porte.*

Livrable :

- Liste de contacts des associations de lacs présentes dans la région.
- Si possible, appui à la création de nouvelles associations et mise en relation avec des associations existantes énergiques dans leur milieu *Le programme a encouragé la remise sur pied de l'association du lac Serpent.*

Temps prévu : 5 jours

N.B. L'établissement d'une plateforme de communication entre les associations de lac d'une région est très avantageux pour ces dernières. En effet, l'échange d'informations entre les associations de lac relativement à la gestion de problématiques environnementales permet des économies substantielles de temps et d'argent. De plus, le partage d'informations entre les associations favorise la mise en place de mesures (techniques, règlements, etc.) qui s'intègrent harmonieusement à celles instaurées ailleurs dans la région.

- 4. Participer à l'élaboration d'un plan stratégique d'action à long terme** pour la protection des lacs de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Ce plan stratégique peut inclure un plan standardisé de récolte et de stockage d'information (Trousse des lacs : carnet de santé des lacs).

Activités prévues :

- Rencontre d'information et d'échange avec les responsables de l'environnement de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. *Fait en septembre avec les inspecteurs municipaux.*

Livrable :

- Rapport avec des suggestions de marche à suivre (communication, moyens préconisés, etc...) pour les relations avec les associations de lacs et/ou les riverains.

Temps prévu : 5 jours

N.B. L'agent de liaison aura à rédiger un rapport d'activité à la fin de l'été 2007. La rédaction de ce rapport devrait lui prendre environ 35 heures (1 semaine). **Il est important de noter que ce plan d'action peut évoluer au cours de l'été à condition que les changements fassent consensus entre les parties.**

Tableau résumé présentant la répartition du temps de l'agent de liaison

Activités	Notre-Dame-du-Laus	
Plan d'action	Validation et mise à jour	3 j
Lectures et préparation		5 j (7 j)
1. Sensibilisation	Activités	25 j (33 j)
2. Caractérisation	Formations	15 j (5 j)
	Caractérisation	
	Plan de caractérisation	
3. Communication	Création d'associations	5 j
4. Planification	Plan d'action à long terme	5 j
Rapport final		5 j
Formations et supervision du CRE		12 j
Jours fériés		2 j
Estimation du temps total de travail		77 j

Partie III : Municipalité participante

Notre-Dame-du-Laus, située au sud-ouest de la MRC Antoine-Labelle, est une municipalité d'environ 1400 habitants en hiver et plus de 5000 en été ! C'est donc dire qu'une importante partie des résidences ne sont occupées que de façon saisonnière. Notre-Dame-du-Laus est l'une des municipalités ayant le plus grand territoire au Québec : ce sont plus de 866 km² sur lesquels on dénombre pas moins de quelques 300 lacs, auxquels on doit peut-être l'origine du nom du village, *Laus* signifiant apparemment *lac* en latin (*Lacus*). La plupart des résidences sont donc construites en bordure de lacs ou de la rivière du Lièvre, laquelle traverse le village.



L'économie locale est essentiellement tributaire de l'exploitation forestière et de l'afflux de villégiateurs et de plaisanciers, de pêcheurs, de chasseurs et d'amateurs de V.T.T. Les espaces naturels représentent par conséquent une importante richesse pour cette petite municipalité.

Avec les quelques lacs de la MRC ayant été affectés par les cyanobactéries en 2006, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a décidé d'agir à titre préventif en participant cette année au programme Bleu Laurentides, un premier pas pour s'assurer de maintenir ses lacs en bonne santé.

Implication environnementale : la sensibilisation avant la réglementation

La municipalité semble bien consciente de l'importance de protéger l'environnement. Elle est d'ailleurs impliquée dans un projet de création d'un parc régional sur le lac Poisson-Blanc et la montagne du Diable. Ce projet a pour but de protéger cette portion de territoire d'une beauté exceptionnelle et d'en réglementer l'utilisation. Les inspecteurs municipaux sont également assez bien conscientisés et leurs bureaux ne manquent pas de dépliants informatifs relatifs aux bons comportements en bordure des plans d'eau. De plus, les inspecteurs sont maintenant au nombre de deux depuis janvier, ce qui leur permet de faire appliquer davantage les règlements municipaux et de se mettre plus sérieusement sur le dossier des installations septiques. En effet, un inspecteur m'a accompagnée cet été lors de mes tournées de visites personnalisées sur les trois lacs pour s'assurer que les installations septiques des propriétés riveraines étaient bien réglementaires.

Concernant la réglementation relative à la revégétalisation des bandes riveraines, la MRC Antoine-Labelle a proposé aux municipalités de son territoire un modèle réglementaire pour encourager les municipalités à emboîter le pas vers une réglementation plus serrée qui oblige les riverains à revégétaliser les rives sur les 5 premiers mètres. Plusieurs municipalités ont décidé d'adopter cette réglementation.

Le maire assure par contre vouloir adopter cette réglementation tôt ou tard (en n'imposant cependant qu'un trois mètres de protection obligatoire) et préfère commencer par des activités de sensibilisation avec le programme Bleu Laurentides, mais tout en rappelant aux gens que la réglementation ne tardera pas.

Les intervenants et personnes-clés du milieu

La municipalité de Notre-Dame-du-Laus a une équipe fort accueillante, prête à mettre à ma disposition le matériel et l'assistance nécessaires pour m'aider dans mon travail. Le maire, M. Ken Ménard, le directeur général, M. Yves Larocque, ainsi que les deux inspecteurs, MM. Robert Vincent et Marcel Tottier, semblent bien renseignés sur les enjeux environnementaux relatifs aux lacs et comprennent l'importance de mobiliser efforts et temps dans la prévention.

M. Ken Ménard occupe la fonction de maire depuis 2001. Sa participation à la fondation du COBALI de même que son implication dans la création du Parc régional du Poisson-Blanc témoignent de sa sensibilité à la préservation et la valorisation de l'environnement. Il a toujours essayé autant que possible d'être présent lors des rencontres avec les associations de lacs pour répondre aux

questions plus techniques (en matière de réglementation municipale) et aux demandes des citoyens.

De plus, bien que très occupé, il a souvent été d'une aide précieuse, que ce soit dans l'organisation d'événements (tels que séances d'information, journée de démonstration de revégétalisation de berges) en usant de ses nombreuses relations parmi les citoyens de la municipalité pour s'assurer, par exemple, que le plus grand nombre possible de personnes soient présentes. Il n'hésitait pas non plus à communiquer aux gens l'importance de mon travail cet été et l'importance, donc, qu'ils s'impliquent dans le suivi volontaire de la santé de leur lac. J'ai donc été très appuyée par M. Ménard dans les activités organisées et lui-même n'hésitait pas à suggérer certaines activités de sensibilisation. J'estime qu'il a énormément contribué au rayonnement de mon travail cet été.

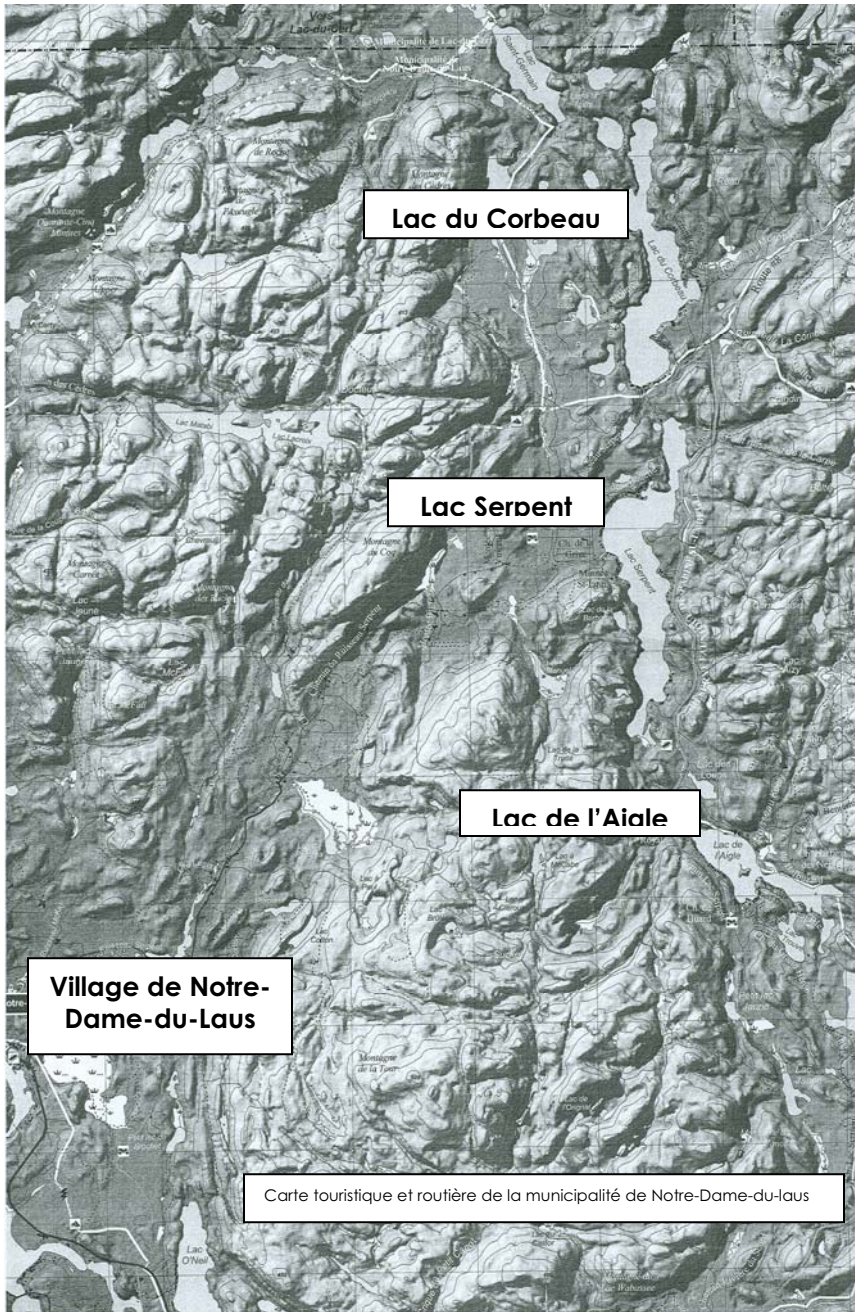
Le directeur général de la municipalité, M. Yves Larocque, a de son côté représenté mon «soutien technique» au cours de mes 16 semaines à Notre-Dame-du-Laus. En poste depuis de nombreuses années, il connaît la municipalité de fond en comble, ce qui m'a bien servi à quelques occasions. Il supportait également les activités que je proposais, même si elles représentaient des coûts pour la municipalité.

Les deux inspecteurs municipaux quant à eux m'ont accompagnée à certaines occasions sur le terrain et ont également représenté un bon soutien technique pour moi. D'une part, ils m'ont aidé à mieux connaître les trois lacs qui faisaient partie de mon mandat cet été. D'autre part, j'ai appris avec eux comment était appliquée la réglementation, et par le fait même les difficultés d'application. Ces apprentissages m'ont été très utiles en rendant mon travail plus réaliste : j'ai compris que le tout n'était pas d'avoir de la réglementation serrée, mais de posséder les moyens de la faire respecter... ce qui n'est pas chose facile pour une municipalité où l'on dénombre pas moins de 300 lacs sur son territoire.

De plus, M. Robert Vincent et M. Marcel Trottier sont déjà bien informés sur les bonnes pratiques en bordure des plans d'eau. Ils possèdent beaucoup de documents et de dépliants relatifs à la protection des lacs qu'ils remettent aux citoyens. Ils jouent donc un rôle important dans la prévention de la dégradation des lacs, et une partie de la sensibilisation continuera de se faire via leur travail une fois le projet *Bleu Laurentides* terminé en septembre.

Partie IV : Associations participantes :

- **Lac du Corbeau :** Association très bien organisée, comptant 60 membres sur un total de 123 propriétaires riverains. L'association a tenu son assemblée générale annuelle le 7 juillet, et les principales préoccupations manifestées par les riverains sont la qualité des chemins, la gestion des déchets domestiques, la santé du lac et l'accès public au lac.



Peu de propriétaires riverains vivent au lac Corbeau de façon permanente. La plupart y viennent durant les fins de semaines et quelques semaines durant l'été. Ils sont tout de même très préoccupés par la santé de leur lac. Ils ont fait faire de façon plus ou moins régulière des analyses d'échantillons d'eau depuis 1970 pour connaître les concentrations de coliformes fécaux dans différents endroits du lac. De plus, l'une des membres du conseil d'administration de l'association a produit cette année un cahier renfermant une foule de renseignements utiles spécifiquement pour les riverains du lac du Corbeau, dont quelques pages abordant certains enjeux environnementaux relatifs aux lacs.

Au lac du Corbeau, au moins la moitié des propriétaires riverains sont des anglophones (beaucoup viennent de l'Ontario). Par conséquent, l'association a adopté une résolution dans sa Charte obligeant que toute information donnée aux membres soit traduite dans les deux langues. Il a donc fallu bien s'assurer d'avoir quelques documents de sensibilisation qui soient traduits en anglais, sans quoi l'information n'aurait pas été assimilée au même degré par tous.

La formation sur la Trousse des lacs et sur la caractérisation de la transparence de l'eau et de la bande riveraine n'ont malheureusement pas pu être données pour cette association, faute de participants et d'un moment qui convienne aux intéressés.

- **Lac Serpent** : L'association du lac serpent a déjà été très active par le passé. Les principaux dossiers alors étaient l'entretien des chemins autour du lac, l'accès à l'électricité et au téléphone. En 1998, l'association avait fait faire une étude sur le niveau trophique du lac par le Réseau *Inter-Lacs*¹. Depuis quelques années cependant, l'association a été très peu active. Apparemment aucune assemblée ne s'est tenue dans les deux dernières années.

Les activités de cet été ont cependant réveillé l'intérêt de plusieurs personnes à reprendre part au regroupement associatif du lac et aux actions communes pour la protection et la valorisation du plan d'eau. Les riverains du lac Serpent étaient d'ailleurs plus nombreux à se déplacer que ceux des deux autres lacs lors des activités organisées dans le cadre de *Bleu Laurentides*. Quelques personnes ont donc pris en charge de remettre sur pied l'association du lac Serpent cet été.



Huit personnes étaient présentes pour la formation sur la Trousse des lacs et la caractérisation de la transparence de l'eau et de la bande riveraine. La

¹ : Selon cette étude, le lac Serpent se situe à un début de niveau mésotrophe.

formation s'est donnée sous forme d'accompagnement des riverains plutôt que la formation complète.

Le lac Serpent compte environ 130 propriétaires riverains.

- **Lac de l'Aigle :** L'Association du lac de l'Aigle existe depuis 1983. Sur un total de 59 propriétaires riverains, 36 sont membres de l'association. Celle-ci connaît actuellement des difficultés de motivation de ses membres à s'impliquer dans les activités organisées pour et par l'association. La moitié des membres (soit environ 15) étaient présents lors de l'assemblée générale annuelle de juin.



Un petit groupe de personnes reste cependant très actif et continue de s'impliquer pour maintenir l'association bien en vie. Mais il ne fait aucun doute que beaucoup d'énergie devra être déployée à rendre cette association plus solidement ancrée dans la vie autour du lac de l'Aigle.

Caractérisation de la bande riveraine du lac de l'Aigle, 11 août 2007.

Quatre personnes étaient présentes lors de la formation sur la Trousse des lacs et la caractérisation sur la transparence de l'eau et de la bande riveraine. La formation s'est donnée sous forme d'accompagnement des riverains plutôt que la formation complète.

Partie V : Rapport d'activités et résultats atteints

Le rapport d'activités cumulatif est reporté à l'**Annexe 1**.

La description des activités est reportée à l'**Annexe 2**.

L'analyse est reportée à l'**Annexe 3**.

Réalisation des activités en fonction des objectifs visés

Nom du programme	Période visée
Le Soutien technique 2007 de Bleu Laurentides	Du 22 mai au 8 septembre 2007

But
L'objectif principal du projet est de susciter un changement chez les usagers des plans d'eau et les gestionnaires municipaux et renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

		Tableau des résultats	
	Activités	Extrants/Livrables	Effet/Impact
Sensibilisation	<p>Deux conférences sur les lacs (présentation de Bleu Laurentides, aperçu des problèmes touchant les lacs et solutions à privilégier) pour les associations des lacs Corbeau, Serpent et de l'Aigle.</p> <p>Journée environnement avec les enfants du camp de jour : promenade en ponton sur le Lac Poisson-Blanc</p> <p>Porte-à-porte avec évaluation de rive et recommandations, réponse aux questions des</p>	<p>Présence des riverains aux activités et conférences.</p> <p>Évaluation personnelle et recommandations sur l'aménagement de la bande riveraine de chacune des propriétés sur les trois lacs.</p> <p>Distribution massive de documents d'information.</p> <p>Aménagement de deux bandes riveraines publiques avec exemples de plantes à utiliser.</p> <p>Vente de plants.</p>	<p>Sensibilisation des riverains, ce qui suscite l'intérêt de plusieurs à participer aux activités futures (formation de la Trousse et caractérisation).</p> <p>Intégration de nouvelles connaissances sur l'écologie des lacs.</p> <p>Changement de pratiques chez les riverains (types d'aménagement, emploi de savons biodégradables, conformité et vidange des installations septiques).</p> <p>Motivation des riverains du lac Serpent à remettre l'association sur pied.</p>

		Tableau des résultats	
Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact
		Bénéficiaires Membres d'associations ou riverains qui étaient présents. Enfants du camp de jour présents lors de l'activité. Chaque propriétaire riverain des lacs du Corbeau, du Serpent et de l'Aigle. Tout citoyen qui visitera l'un des deux sites réaménagés par Floraberge.	Réceptivité, enthousiasme, motivation à s'impliquer davantage, curiosité...
Caractérisation	Formation sur la caractérisation de la transparence de l'eau et de la bande riveraine. Caractérisation de la bande riveraine d'une portion de chaque lac (Aigle et Serpent)	Résultats 14 personnes formées. Une portion de chaque lac est caractérisée.	Prise en charge du suivi de la santé des lacs. Prise de conscience de ce qu'est un bon ou un mauvais aménagement riverain. Prise de conscience de la proportion de la bande riveraine de chaque lac en bon ou en mauvais état. Possible création d'un comité «environnement» ou «Trousse des lacs» au sein des associations.
		Bénéficiaires Riverains des lacs de l'Aigle et du Serpent.	Enthousiasme, Impressionnés par la charge de travail que cela représente, satisfaction de savoir qu'eux-mêmes peuvent suivre l'état de santé du lac.

		Tableau des résultats		
	Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact
Communication	<p>Présence du maire lors des conférences pour un échange municipalité-riverains.</p> <p>Activité commune (atelier de revégétalisation des berges) pour les riverains des lacs</p> <p>Serpent, Aigle et Corbeau.</p> <p>Remise des coordonnées des personnes contacts de chaque association à chaque association.</p>	Résultats	<p>Présence des riverains et du maire ou d'un conseiller municipal aux rencontres.</p> <p>Participation active aux échanges.</p> <p>Échanges entre riverains d'un lac à l'autre et partage des expériences.</p>	<p>Prise de connaissance des besoins des riverains par la municipalité.</p> <p>Les riverains sont reconnaissants que la municipalité se préoccupe de leurs demandes et besoins.</p> <p>Les riverains font pression sur la municipalité pour une réglementation plus serrée en ce qui concerne la protection des lacs.</p> <p>Établissement d'un contact entre les riverains des différents lacs.</p>
	Bénéficiaires		<p>Riverains et l'association de chaque lac.</p> <p>Municipalité.</p>	
Information	<p>Distribution à chaque propriétaire riverain de documents d'information relatifs aux lacs.</p> <p>Remise de la Trousse des lacs et autres documents d'information à chaque association.</p> <p>Beaucoup de documentation laissée aux inspecteurs municipaux.</p>	Résultats	<p>Échanges entre l'agente de liaison et chaque riverain et association.</p> <p>Tous ont l'information nécessaire pour bien comprendre l'origine des principaux problèmes qui affectent les lacs et les solutions simples à appliquer.</p> <p>Chaque association dispose également de toute l'information nécessaire au suivi de la santé de leur lac.</p> <p>Plusieurs dépliants laissés aux inspecteurs qui à leur tour la distribuent aux citoyens qui en ont besoin.</p>	<p>Les gens sont plus autonomes à discerner les problèmes et à cibler les solutions à privilégier.</p> <p>Les associations sont également plus autonomes et savent où trouver l'information dont elles ont besoin.</p> <p>Les inspecteurs sont mieux renseignés en ce qui a trait à la protection des lacs et peuvent ainsi faire en sorte de mieux sensibiliser les citoyens à de bonnes pratiques.</p>

		Tableau des résultats	
Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact
	Bénéficiaires	<p>Tous les propriétaires riverains des lacs Corbeau, Serpent et de l'Aigle.</p> <p>Les trois associations de lacs.</p> <p>Les inspecteurs municipaux.</p> <p>Les citoyens.</p>	<p>Curiosité, grande réceptivité ;</p> <p>Les riverains sont heureux qu'il y ait quelqu'un à la municipalité pour informer les gens et répondre aux questions d'ordre environnemental ;</p> <p>Les inspecteurs municipaux sont fiers de contribuer à la protection de l'environnement.</p>

Partenaires d'exécution	
Responsable du projet	Ville ou municipalité participante
<p>CRE Laurentides</p> <p>Conseil régional de l'environnement des Laurentides 298, rue Labelle, bureau 100 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1</p> <p>Téléphone: (450) 565.2987 Télécopie: (450) 565.0346 Courriel: info@crelaurentides.org</p>	<p>Municipalité de Notre-Dame-du-Laus</p> <p>66 rue Principale CP 10, J0X 2M0</p> <p>Téléphone : 819-767-2247 Télécopie : 819-767-3102 Courriel : mun.notre-dame-du-laus@tlb.sympatico.ca</p>

Préparé par Mathilde Morin

Date : 4 septembre 2007

Partie VI : Conclusion et recommandations

Le programme *Bleu Laurentides* est né de l'identification des problèmes et des besoins en matière de protection de la santé de nos lacs québécois par les différents gestionnaires, utilisateurs et experts des lacs lors de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides de 2004. C'est justement parce qu'il a émergé d'un laborieux travail de réflexion démocratique qu'il réussit aussi bien à répondre aux besoins locaux.

J'ai réalisé au cours de cette expérience de travail que les progrès environnementaux ne reposent pas seulement sur de la réglementation gouvernementale ou municipale plus serrée, mais dans une large mesure sur l'éducation des citoyens et le renforcement de leurs compétences en matière de gestion de leur propre environnement. Plutôt dire en fait que l'un ne va pas sans l'autre si l'on souhaite que notre société s'oriente vers une gestion plus durable de son environnement.

Ce programme répond à un besoin clairement formulé par beaucoup de citoyens d'être mieux informés et d'avoir plus d'outils et de moyens à leur disposition pour prendre eux-mêmes en charge le suivi de la santé de leur lac. Les gens avaient beaucoup de questions et étaient très heureux de recevoir de la documentation simple qui répond à leurs interrogations. À ce titre, il faut dire que les capsules, les fiches théoriques ainsi que les autres documents élaborés par le CRE et l'équipe de *Bleu Laurentides* étaient merveilleusement bien adaptés à cette demande.

Dans un autre ordre d'idées, il faut souligner qu'étant donné la couverture médiatique de cet été sur la problématique des cyanobactéries, les citoyens de Notre-Dame-du-Laus étaient très heureux de voir que la municipalité avait pris les choses en main en participant à un programme tel *Bleu Laurentides*. C'est pourquoi de façon générale, les riverains ont répondu de façon positive au projet et se sont réjouis de voir que leurs préoccupations pour la santé de leur lac étaient entendues. Pour une petite municipalité comme celle de Notre-Dame-du-Laus (et comme bien d'autres au Québec) qui n'a pas les moyens d'engager à temps plein un professionnel en environnement, la possibilité de participer à un tel programme est fort avantageuse. Le programme a permis à Notre-Dame-du-Laus de faire de belles avancées en matière de sensibilisation et d'éducation à la préservation de la santé des lacs, et si la municipalité va de l'avant avec son désir de participer à *Bleu Laurentides* l'été prochain, les progrès accomplis cette année se verront encore mieux consolidés.

Recommandations à la municipalité :

1. Adopter un règlement obligeant les riverains de maintenir ou planter de la végétation sur un **minimum de 5 mètres** à partir de la ligne des hautes eaux. Il importe de réaliser que cette mesure est un minimum si l'on veut protéger adéquatement nos plans d'eau, minimum qui devra être révisé à la hausse avec le temps jusqu'à l'atteinte d'une bande de protection naturelle de 10 à 15 mètres, telle que fortement suggérée par le MDDEP ;
2. Le constat fait cet été après avoir échangé avec beaucoup de riverains est qu'avec la couverture médiatique de cette année concernant les divers problèmes pouvant affecter nos lacs, la plupart des gens comprennent l'importance de protéger ces plans d'eau et demandent par le fait même de la réglementation plus sévère et un contrôle plus serré de l'application de celle-ci ;
3. Autant que possible, faire le suivi au cours des prochaines années du dossier relatif à l'évaluation des bandes riveraines des lacs Corbeau, Serpent et de l'Aigle en s'assurant que les riverains à qui il avait été fortement recommandé de reboiser sur les 5 premiers mètres de la rive le font bel et bien ;
4. Il pourrait être intéressant de suggérer aux commerçants (épiceries et dépanneurs) du village de proposer des savons et détergents sans phosphates ou biodégradables. Cette demande vient directement des riverains qui trouvent déplorable qu'aucun produit de la sorte ne soit mis en vente dans une municipalité où un fort pourcentage de la population vit soit en bordure d'un lac ou d'une rivière.
5. Trouver une façon d'informer de façon plus adéquate les riverains de la réglementation municipale relative aux rives. Même chose pour les nouveaux propriétaires : la municipalité pourrait envoyer, en même temps que la taxe de bienvenue, un bref document informant ces derniers des divers règlements qui visent à protéger les lacs et cours d'eau.

Dans l'éventualité où la municipalité participerait au Soutien technique de Bleu Laurentides l'an prochain :

6. Il est à noter que la tournée de porte-à-porte a été très appréciée des citoyens et que la même formule serait à privilégier, c'est-à-dire par bateau, en compagnie d'un inspecteur municipal, et en utilisant le petit bulletin d'évaluation ;
7. Pour annoncer le début du projet aux riverains des futurs lacs ciblés, rédiger une lettre dans les deux langues ;
8. Organiser une conférence sur les lacs qui soit ouverte aux citoyens du village et riverains des autres lacs que ceux visés l'été prochain, dans le but d'informer le plus de gens possible sur les problématiques des lacs ;

9. La présence du maire ou d'un conseiller a été très appréciée de la part des riverains lors des conférences ou assemblées générales des associations de lacs.
10. Publier dès le début de l'été un article dans le journal local (le Médium) portant sur les pratiques à privilégier en bordure des lacs.

Annexe 1

Rapport d'activités CUMULATIF

Principales activités réalisées au cours de l'été et résultats atteints (*en relation avec les objectifs visés par le Soutien technique*)

Activités réalisées	Résultats atteints
2 juin- 1ere rencontre avec l'association de propriétaires du lac de l'Aigle lors de leur Assemblée Générale Annuelle (AGA)	Meilleure idée des besoins des membres en tant qu'information à transmettre. Eux savent qu'ils ont une ressource à leur disposition. Cependant, peu de personnes présentes (environ 15 sur 36 membres enregistrés)
5 juin- Présentation de Bleu Laurentides au Conseil Municipal	Les conseillers municipaux connaissent mieux le projet, peuvent en parler autour d'eux. Certains viennent me visiter par la suite pour me poser des questions à caractère environnemental.
16 juin- 1ere rencontre avec le CA de l'association de propriétaires du lac du Corbeau	Présentation au CA du projet Bleu Laurentides. Ils expliqueront aux membres mon rôle et faciliteront mon intégration. Je leur ferai une présentation lors de leur AGA alors que la plupart des membres seront présents.
14 juin- Rencontre de Jean Lemire, responsable des Loisirs (NDL)	Des activités pourraient être développées en partenariat, par exemple une journée de l'environnement avec les jeunes du camp de jour cet été. Un projet de station de lavage de bateaux avait été projeté pour faire travailler les jeunes, mais ne sera réalisable probablement que l'année prochaine.
20 juin- Envoi d'une lettre informant les riverains du projet de l'été	Stimulation de l'intérêt des riverains ; sensibilisation à participer à l'association de leur lac et à surveiller les activités de l'été. Plusieurs appels et courriels reçus par la suite pour avoir plus de précisions, de même que la demande que les informations soient aussi transmises en anglais, donc probablement beaucoup de gens ne liront probablement pas la lettre parce qu'elle n'a pas été rédigée dans leur langue...
7 juillet- Séance d'information pour l'Association des propriétaires du lac Corbeau lors de leur AGA. 40 personnes présentes. Présence du maire pour une courte période pour répondre aux questions.	Présentation d'un diaporama sur le projet Bleu Laurentides, sur les problèmes qui affectent les lacs et les solutions à privilégier. Très bon accueil, les gens ont appris beaucoup, ont posé plusieurs questions et plusieurs ont saisi l'importance de prendre soin des lacs et de revégétaliser leur berge, parce qu'ils ont eu peur des conséquences d'un lac affecté par les cyanobactéries ou des plantes envahissantes. La présentation a dû être faite dans les deux langues. Distribution de documents d'information et remise

	de la Trousse des Lacs à l'association.
réalisation d'un dépliant résumant l'information essentielle pour les riverains.	Sera disponible pour publication probablement l'année prochaine.
14 juillet- Conférence sur les lacs auprès des riverains des lacs Serpent et de l'Aigle. 58 personnes présentes. Maire présent. Auberge du lac Serpent.	Même présentation que pour le 7 juillet. Sensibilisation des riverains. En général, bonne participation et grand intérêt des riverains présents à s'impliquer lors des prochaines activités. Distribution de documents d'information et remise de la Trousse des Lacs à l'Association. Beaucoup d'échanges entre le maire et les riverains présents.
17 juillet- Journée des lacs au camp de jour (5-10 ans) 6 jeunes présents.	Sensibilisation des jeunes (pollution des lacs, bonnes pratiques). Visite en ponton du lac du Poisson-Blanc.
25, 26, 27 et 31 juillet – Porte-à-porte au Lac Serpent	Vérification des installations septiques avec l'inspecteur municipal, M. Robert Vincent ; évaluation personnalisée de chaque rive ; distribution de documentation et recommandations.
4 août- Ateliers de revégétalisation des berges avec Floraberge : l'une à l'Auberge du lac Serpent (1) : Environ 50 personnes l'autre au village, Parc McKabe (2) : 4 personnes	Techniques de plantation au bord de l'eau selon les types de sols ; exemples de plantes indigènes à utiliser ; conseils pratiques ; vente de plantes. Un dix mètres par trois mètres de bande riveraine a été revégétalisé (rive du lac Serpent et de la rivière du Lièvre).
2, 3 et 7 août – Porte-à-porte au Lac de l'Aigle	Vérification des installations septiques avec l'inspecteur municipal, M. Robert Vincent ; évaluation personnalisée de chaque rive ; distribution de documentation et recommandations.
8, 9, 10 et 16 août - Porte-à-porte au Lac du Corbeau	Idem.
11 août - Formation sur la Trousse des lacs et la caractérisation de la bande riveraine Association du lac de l'Aigle 4 personnes	Explications sur comment utiliser la Trousse, comment procéder à la caractérisation de la transparence de l'eau et de la bande riveraine. Caractérisation de la bande riveraine d'une portion du lac.
12 août - - Formation sur la Trousse des lacs et la caractérisation de la bande riveraine Riverains du lac Serpent 10 personnes	Idem.
Août- Rédaction d'un article de sensibilisation sur les lacs à paraître dans le journal municipal le Médium.	Sera publié au début de l'été prochain (2008).
Élaboration d'une liste de sites web pertinents pour les riverains.	Plusieurs sites d'intérêt pour ceux qui veulent en savoir plus sur les lacs.

Résultats finaux (effets)

Un important travail de sensibilisation et d'éducation des riverains a été fait : l'adoption de meilleures pratiques chez plusieurs riverains témoigne de l'atteinte de cet objectif. En effet, déjà un certain nombre de riverains ont pris l'initiative de revégétaliser leur rive cet été, et l'on peut espérer que plusieurs autres feront la même chose au printemps prochain.

De plus, les activités du Soutien technique de cet été sont vraisemblablement à l'origine de la remise sur pied de l'association du lac Serpent, autre objectif fixé au départ dans le plan d'action.

Quant aux objectifs de caractérisation qui avaient été décidés au début de l'été, ils ont dû être révisés à la baisse, mais tel que discuté plus haut, il aurait probablement été difficile de tout réaliser, étant donné que c'étaient là des activités qui demandaient beaucoup de temps et d'implication de la part des riverains.

Finalement, les plans de caractérisation à long terme pour les associations, les recommandations faites auprès de municipalité ainsi que les nombreux échanges avec les inspecteurs municipaux et le transfert des dossiers de l'agente à ces derniers contribuent dans une large mesure à orienter la municipalité et ses citoyens vers des changements de pratiques à long terme.

Toutefois, ce qu'il faut principalement souligner est que le nombre de commentaires enthousiastes que nous avons reçus de la part de plusieurs riverains par rapport au Soutien technique de cet été est le meilleur indicateur du bien fondé d'un projet tel *Bleu Laurentides*.

Annexe 2

Description des principales activités réalisées

- Conférence sur les lacs pour l'Association des propriétaires du lac Corbeau (7 juillet)

L'Association des propriétaires du lac Corbeau tenait son assemblée générale annuelle et j'en ai donc profité pour aller y donner une conférence d'environ 40 minutes pour leur expliquer le projet Bleu Laurentides, leur parler des différents problèmes qui affectent de plus en plus de lacs québécois et les sensibiliser aux différentes solutions à mettre en pratique pour éviter tout problème de dégradation de la santé du lac. La conférence était traduite au fur et à mesure en anglais étant donné le nombre de membres anglophones. Environ 40 personnes étaient présentes. Les gens étaient en général très intéressés. Plusieurs personnes ont semblées très inquiètes de la situation de certains lacs dans les Laurentides, et donc beaucoup m'ont posé des questions et m'ont demandé quand je passerais à leur résidence lors de ma tournée de porte-à-porte afin de s'assurer d'être présents à ce moment-là.

- Conférence sur les lacs pour les Associations des lacs Serpent et de l'Aigle (14 juillet)

Même conférence que la précédente, mais cette fois un intérêt encore plus manifeste de la part des riverains présents, étant donné que les gens se sont déplacés uniquement pour assister à la conférence, et non pour une Assemblée générale de membres d'association de lac. L'invitation avait été lancée pour les riverains des deux autres lacs auxquels je devais me consacrer cet été, soit les lacs Serpent et de l'Aigle. Cinquante-huit personnes étaient présentes. Le maire était présent. Il a beaucoup participé à la conférence en insistant particulièrement sur le fait que la réglementation relative à la revégétalisation des berges ne tarderait pas à être adoptée à Notre-Dame-du-Laus et qu'il est important d'agir maintenant pour prévenir au lieu de guérir.

De nombreuses personnes m'ont manifesté leur intérêt à participer aux futures activités de l'été. Beaucoup de personnes ont pris de la documentation et j'ai eu de nombreux commentaires positifs de la part de certains riverains suite à la conférence. Cette conférence a vivement suscité l'intérêt de plusieurs riverains à participer au maintien de la santé de leur lac. J'ai d'ailleurs constaté par la suite, en commençant mes tournées de porte-à-porte, que plusieurs avaient déjà mis en pratique les notions apprises lors de la conférence en plantant de la végétation ou en cessant de la couper sur la bande riveraine.

Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt à participer à la formation de la Trousse des lacs et aux activités de caractérisation de leur lac.

Les gens ont chaudement applaudi l'initiative de la municipalité de participer au Soutien technique de Bleu Laurentides.

- Atelier de revégétalisation des rives avec l'entreprise Floraberge (4 août)

Deux ateliers ont été donnés dans la même journée, soit un à l'Auberge du lac Serpent pour les riverains des trois lacs visés par le programme cet été, et un autre dans le cœur du village, au parc McKabe, sur le bord de la rivière du Lièvre. Le deuxième atelier a malheureusement bénéficié de beaucoup moins de publicité, si bien que seulement 4 personnes y ont assisté. À l'auberge du lac Serpent cependant, une cinquantaine de personnes sont venues apprendre comment et quoi planter en bordure du lac pour avoir une meilleure bande protectrice. Les trois représentants de Floraberge ont planté des végétaux sur une portion de 10m par 3m sur le bord du lac et de la rivière. Ils avaient également prévu un surplus de végétaux que plusieurs personnes se sont empressées d'acheter. Les gens ont posé beaucoup de questions, pris des notes. Il semble qu'en général cette activité ait été bien appréciée, les riverains appréciant beaucoup les conseils bien concrets! Les deux sites ont été identifiés avec des affichettes du CRE Laurentides «Bande riveraine au travail» et les plantes sont également identifiées par des étiquettes, de cette façon, les gens qui visitent ultérieurement les sites voient comment une bande riveraine peut être revégétalisée.

- Porte-à-porte aux résidences riveraines des lacs du Corbeau, Serpent et de l'Aigle (juillet août)

Cette activité a été très utile, Je pense que des recommandations personnalisées aident beaucoup les gens en leur donnant une meilleure idée de l'endroit où ils se placent entre un bon ou un mauvais aménagement riverain. En général, l'accueil était très bon, beaucoup de gens étaient déjà au courant de notre passage, si bien qu'ils nous attendaient avec beaucoup de questions. Ces nombreux échanges ont permis de faire un travail de sensibilisation de longue haleine, mais très efficace. Cela a permis de s'assurer que tous les propriétaires riverains, qu'ils aient été présents ou absents lors des visites, reçoivent des documents informatifs appropriés à leurs besoins (dépendamment de la qualité de leur aménagement riverain, le volume de documentation variait).

L'inspecteur municipal se chargeait de vérifier la conformité des installations septiques, et de mon côté, je me chargeais d'évaluer la rive, de donner des conseils aux riverains et de répondre à leurs questions.

Annexe 3

Analyse

1. Raison d'être:

Bien que le Soutien technique de Bleu Laurentides n'en soit qu'à sa deuxième année de mise en œuvre, je crois que ses preuves ne sont déjà plus à faire. La nécessité d'avoir un soutien technique pour le suivi de la santé des lacs est bien réelle, surtout dans des municipalités aussi petites que Notre-Dame-du-Laus, qui n'ont malheureusement pas encore les moyens d'engager à temps plein un conseiller en environnement. Le Soutien technique a bel et bien permis d'orienter les propriétaires riverains vers de meilleures pratiques en bordure des plans d'eau, et cette contribution permet sans aucun doute aux municipalités participantes de tendre vers un développement et des pratiques d'aménagement plus durables et, par le fait même, de protéger encore mieux les plans d'eau.

Plus encore, c'est une initiative qui contribue dans une large mesure à la démocratisation de la protection de l'environnement en donnant les moyens et le savoir nécessaires aux citoyens pour participer de façon plus active aux dossiers municipaux relatifs à la protection des plans d'eau. Puisqu'un important travail de sensibilisation et de formation a été fait par l'agent de soutien technique auprès des riverains cet été, ceux-ci sont maintenant mieux outillés pour comprendre les enjeux et prendre ainsi en charge la protection de leur lac, tant au niveau personnel qu'au niveau associatif.

2. Efficacité

Dans l'ensemble, les activités qui avaient été prévues au départ dans le plan d'action n'ont été que très peu modifiées, si ce n'est qu'en terme de répartition du temps alloué à chacune. Ce sont principalement les activités de caractérisation qui ont été moins élaborées qu'il n'avait été prévu au départ. Seul le protocole de caractérisation de la bande riveraine a été effectué avec les associations, alors que la caractérisation du substrat de la zone littorale, des communautés de plantes aquatiques et du périphyton de la zone littorale, étaient prévus dans le plan d'action. La partie caractérisation du mandat a donc occupé beaucoup moins de temps que prévu au cours de l'été.

Quant aux autres activités, d'après les commentaires des riverains, elles ont bel et bien permis d'atteindre le but visé. Les conférences données portant sur les différents problèmes pouvant affecter les lacs et les solutions et bonnes pratiques à privilégier ont été très éclairantes pour les riverains et très appréciées. Ces présentations sont donc essentielles parce qu'elles permettent, non seulement de transmettre beaucoup d'informations aux riverains, mais de créer une occasion pour ces derniers (qui n'habitent pas tous nécessairement le même lac) d'échanger entre eux et avec la municipalité (si l'un des représentants peut être présent), ce qui est le genre d'occasion qui généralement se présente peu souvent pour ces riverains.

Les visites personnalisées avec évaluation de chaque bande riveraine ont également énormément contribué à l'atteinte des objectifs de sensibilisation de la population. Encore une fois, ces visites ont été très appréciées, et elles ont permis de sensibiliser les riverains qui en avaient le plus besoin, c'est-à-dire ceux qui ne se seraient pas déplacés pour les autres activités organisées cet été. De plus, j'ai eu la chance de faire cette tournée avec un inspecteur municipal bien connu des riverains, et nous avons pu emprunter une chaloupe à moteur au service des incendies de la municipalité, ce qui non seulement nous facilitait la tâche pour les visites, mais a permis je crois d'avoir un contact plus sympathique avec les riverains. D'après mon expérience, cette formule serait à privilégier, dans la mesure où elle sera réalisable pour les futurs agents de liaison.

3. Efficience

Tel que mentionné plus haut, les activités ayant eu les impacts les plus marquants sont les conférences sur les lacs et les tournées de porte-à-porte, car elles ont permis de transmettre beaucoup d'information et à beaucoup de personnes. Cependant, j'ai réalisé que les gens avaient en général besoin de plus de «concret», c'est-à-dire qu'après avoir bien compris qu'il était important de revégétaliser leurs berges, ils avaient besoin de savoir plus spécifiquement comment et avec quoi le faire. C'est pourquoi cet atelier sur la revégétalisation des berges que j'ai organisé avec l'entreprise Floraberge s'est révélé si utile. Un tel partenariat avec ce type d'entreprise experte dans la revégétalisation des berges est essentiel. J'ai réalisé que pour réellement provoquer un changement de pratiques chez les utilisateurs de plans d'eau, il faut organiser du début à la fin ce changement de pratiques afin de le faciliter le plus possible. La participation de Floraberge a énormément contribué à ce processus, puisqu'ils ont pu bien expliquer et démontrer comment et quoi planter sur la rive selon les types de terrains et de sols (mieux qu'un agent de liaison qui n'avait au début de l'été pratiquement aucune connaissance en horticulture!), vendre des plants, et ont même proposé des visites gratuites chez les riverains qui en manifestaient le désir, avec dessins de plans de réaménagement personnalisés. Bref, il faut d'une certaine façon essayer d'organiser aux riverains une sorte de réaménagement des berges «clé en main», si l'on veut que ces meilleures pratiques soient adoptées.

Je considère que le maximum de ressources (financières, matérielles et humaines) a été utilisé cet été pour le peu de temps qui a pu être alloué. Peu de temps parce que bien que le programme débute à la fin du mois de mai, l'essentiel du travail avec les riverains ne débute réellement qu'en juillet, moment où les gens commencent à être plus présents à leur chalet. Je pense que tout le matériel disponible et élaboré au cours de l'été par les agents de liaison et l'équipe du CRE a été largement utilisé, de même que les ressources humaines qui pouvaient nous être utiles (CRE, partenaires, répondant, collègues, etc).

4. Impact

Tel que mentionné, étant donné que beaucoup plus d'énergie a été mise sur les activités de sensibilisation et d'information que sur les activités de caractérisation, il est clair que nous avons cette année davantage atteint l'objectif de sensibiliser et d'informer les riverains à l'importance d'assumer les responsabilités reliées au fait de vivre en bordure d'un écosystème aussi fragile qu'un lac, que celui de les former adéquatement au suivi de la santé de leur lac. Ils ont tout de même quelques outils en main pour commencer à faire ce suivi, mais je crois que nous nous rapprocherons de cet objectif d'année en année, à mesure que les autres protocoles de caractérisation seront prêts à être utilisés. Cependant, le premier pas accompli cet été a tout de même permis de mettre en place le nécessaire pour avancer dans cette voie (l'intérêt a été suscité et des comités «environnement» ou «Trousse des lacs» se sont mis sur pied cet été dans les associations afin de commencer à veiller au suivi de la santé des lacs. Le tout est d'espérer qu'ils demeurent bien solides!).

Tableau de statistiques - Bilan

Activité	quantité	Nombre de personnes rejointes ou ayant participé	Note
Dépliants distribués	Environ 1670	Environ 850	** voir liste dans le bas du tableau
Conférences données	2	Environ 98	
Riverains formés à la Trousse des lacs	13	-	
Kiosques	0	0	
Articles publiés***	1	720	***Sera publié au début de l'été prochain.
Ateliers de revégétalisation de berges	2	Environ 55	
Évaluation personnalisée des rives	Sur les trois lacs	312	Chaque résidence riveraine des lacs Corbeau, Serpent et de l'Aigle a été évaluée.
Journée des lacs au camp de jour	1	6	
Lettre expliquant aux riverains le projet de l'été	312	312	

**Liste des documents distribués

- Eausez Savoir, Eausez agir** (CRE Laurentides) : environ 150
- Trousse des lacs** (CRE Laurentides) : 3
- La bande riveraine : le bouclier des lacs! / Jardiner, une assurance santé pour les lacs** (CRE Laurentides) : 200
- Les cyanobactéries ou algues bleues** (Français-anglais, CRE Laurentides) : environ 200
- Les plantes aquatiques dans les lacs : fléau ou richesse?** (Français -anglais, CRE Laurentides) : environ 150
- Comment limiter la propagation du Myriophylle à épis, cette plante envahissante qui peuple nos cours d'eau ?** (CRE Laurentides) : environ 40
- Quelle est votre participation à la santé de votre lac ?** (évaluation des rives, CRE Laurentides) : 312
- The role of the shoreline / Sources of lake pollution** (Abrinord) : environ 200
- Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries** (MDDEP) : environ 15
- **Vivre au bord de l'eau!** (Français -anglais, RAPPEL et Pêches et Océan Canada) : environ 350
- Nature et rives** (RAPPEL) : 10
- Impact des véhicules récréatifs motorisés sur la faune et les habitats aquatiques et riverains** (Fédération québécoise de la faune et Info Sécure) : environ 40
- Journal le Médium** (Mairie de Notre-Dame-du-Laus) : 720

Annexe 4

Liste des documents mis sur CD

- Lettre aux riverains : *Le projet Bleu Laurentides s'installe à Notre-Dame-du-Laus pour l'été 2007;*
- Dépliant *Préserver la santé de nos lacs : petit guide à l'intention des riverains ;*
- Liste de sites web : *Sites d'intérêt pour qui veut en savoir plus... ;*
- Article pour le journal municipal *Le Médium : Prenons-nous bien soin de nos lacs ? ;*
- *Liste d'emprunts de documentation Municipalité Notre-Dame-du-laus ;*
- *Compte-rendu des visites : évaluation de votre bande riveraine*
- Affiche : Conférence sur les lacs
- Affiche : Atelier de revégétalisation des berges